

## Prescriptions

### A. Règlement

De règle générale les règlements de l'UCI en vigueur sont valables pour cette épreuve.

#### 1. Participants

Ce circuit est classé 2.1 et est ouvert à tous les coureurs de la catégorie juniors qui sont membres des équipes invitées et en possession d'une licence valide de l'UCI ou d'une des fédérations affiliées.

Il est obligatoire que tous les accompagnateurs circulant sur le circuit de la course, à l'exception des journalistes accrédités et des invités d'honneur, soient licenciés par leur fédération nationale peu importe à quel titre. La licence doit être présentée sur demande de l'organisateur ou d'un commissaire. Les personnes en possession d'une licence non valide ne peuvent en aucun cas participer à la manifestation.

Chaque équipe de 4 coureurs au minimum sera dirigée par un directeur sportif en possession d'une licence en bonne et due forme délivrée par une fédération affiliée à l'Union Cycliste Internationale. Ce directeur sportif devra veiller à ce que le règlement soit appliqué par le personnel et les coureurs de son équipe et répondre en temps voulu aux convocations de l'UCI.

#### 2. Limitation de multiplications

Pour la totalité de cette manifestation la multiplication est 7,93 m par tour de manivelle. Il faut faire attention au fait que dans la voiture neutre d'assistance mécanique il n'y a que du matériel pour une multiplication de 52 x 14 (8 braquets).

#### 3. Vêtements et dossards

Les coureurs d'une équipe roulent en maillots de leur fédération. Le leader de chaque classement spécifique est tenu de revêtir le maillot distinctif correspondant en respectant l'ordre de priorité défini au règlement UCI par la direction de l'épreuve.

Les dossards donnés (pour dos et cadre) sont à porter tous les jours des deux côtés de la hanche respectivement au cadre et ce en taille complète visible. Une distance de 5 cm entre les deux dossards est à respecter. De plus, pour une meilleure visibilité, l'un des deux dossards doit être mis 5 cm plus en haut que l'autre.

#### 4. Itinéraire

Pour les itinéraires les cartes du parcours sont valables. Chaque coureur doit connaître le parcours, il ne peut pas avoir d'excuses si des panneaux manquent. Si un participant est dirigé dans une fausse direction par la police ou par un poste de section, c'est au jury de décider de la suite.

#### 5. Caractérisation

Tous les classements et sprints intermédiaires sont indiqués par un panneau de distance 1000 m.

Le départ réel est marqué par un panneau "km 0". De plus, le kilomètre 50 est indiqué par un panneau. Les derniers kilomètres 25, 20, 10, 5, 4, 3, 2, 1 et 500, 300, 150, 100, 50 m sont également signalés par des panneaux fixes jusqu'à l'arrivée.

## 6. Ravitaillements

Les heures et lieux seront fixés selon les besoins et les conditions atmosphériques par le jury au début de chaque étape.

## 7. Incidents de course

En cas d'accident ou d'incident risquant de fausser le déroulement régulier de la course de façon générale ou d'une étape en particulier, le directeur de l'épreuve, en accord avec le collègue des commissaires, peut à tout instant, décider soit:

- de modifier le parcours,
- de neutraliser temporairement la course,
- de considérer l'étape comme non disputée,
- d'annuler une partie de l'étape ainsi que tous les résultats des classements intermédiaires éventuels et de donner un nouveau départ à proximité du lieu de l'incident,
- de conserver les résultats acquis ou de redonner un nouveau départ en tenant compte des écarts enregistrés au moment de l'incident.

## 8. Contrôle des signatures

Les coureurs et leurs directeurs sportifs se rassemblent au lieu de contrôle des signatures. Ils doivent être présents et prêts au moins trente minutes avant l'heure du départ au lieu de rassemblement.

Le contrôle des signatures sera clos dix minutes avant l'heure du départ de l'étape.

## 9. Contre-La-Montre CLM Individuel

Le départ sera avec un écart d'une minute entre chaque coureur. Il y aura 20 blocs de départ, l'ordre de départ sera déterminé par tirage au sort. Les directeurs sportifs doivent communiquer l'ordre de départ interne de leur équipe lors de la réunion des directeurs sportifs. Ensuite c'est l'organisateur qui fixe l'ordre de départ.

### 10.01 Abandons

Chaque coureur qui abandonne doit remettre son dossard à un commissaire ou à la voiture «clotûre» de l'étape. Le dossard sera remis au terme de l'étape au juge à l'arrivée. Le coureur ne pourra pas disputer d'autres compétitions pendant la durée de l'épreuve.

### 10.02. Dépassements/excès des limites de temps

Les coureurs ayant plus de 20 minutes de retard sur le peloton principal seront mis hors course sous réserve d'une décision du Jury.

Le jury décide de la disqualification en cas de dépassement du temps.

## 11. Contrôle antidopage

Les prescriptions de la WADA, NADA et de l'UCI sont en vigueur. Vous serez informés sur la procédure des contrôles au cours de la première réunion des soigneurs. A l'arrivée chaque coureur a l'obligation de s'informer s'il doit aller au contrôle antidopage.

## 12. Cérémonie Protocolaire

Après chaque arrivée d'étape, les coureurs lauréats des différents classements, primes ou prix spéciaux (les trois premiers d'étape, les leaders des différents classements et les vainqueurs du jour des classements, , montagne, sprint, junior best) ont l'obligation de participer en priorité aux cérémonies protocolaires qui s'y rattachent (remise de maillots, bouquets, trophées, tours d'honneur, etc.) et ce en tenue de course et avec le maillot de vainqueur.

Si le coureur n'y participe pas, l'organisateur retient le prix/la prime correspondant/e.

## B. Classements - Maillots - Bonifications

### 1. Classement individuel des étapes

Si un coureur chute ou a une panne à 3.000 mètres avant l'arrivée, il sera crédité du temps du ou des coureurs avec lequel/lesquels il se trouvait au moment de l'incident. Cette valorisation du temps sera donnée après le passage de la ligne d'arrivée.

Si un coureur ne peut pas passer la ligne d'arrivée suite à une chute sur les derniers 3000 mètres il sera classé à la dernière place de l'étape et crédité du temps du ou des coureurs, avec lequel/lesquels il se trouvait au moment de l'accident. con lesquelles il se trouvera en accompagnement pendant le moment de l'incident.

En cas d'égalité, l'article 2.6.027 du règlement UCI sera appliqué.

#### Bonifications

	Etape	Sprints intermédiaires
1	10 secondes	3 secondes
2	6 secondes	2 secondes
3	4 secondes	1 seconde

### 2. Classement par équipe - étapes

Il s'établit par l'addition des trois (3) meilleurs temps individuels de chaque équipe dans cette étape. En cas d'égalité, l'article 2.6.016 du règlement UCI sera appliqué.

### 3. Classement général - individuel

Le classement général individuel s'établit par l'addition des temps réalisés par chaque coureur dans les étapes, compte tenu des bonifications et pénalités de temps. En cas d'égalité de plusieurs coureurs, l'article 2.6.015 du règlement UCI sera appliqué.

### 4. Classement général par équipes

Il s'établit par l'addition des trois (3) meilleurs temps individuels de chaque équipe dans toutes les étapes, sans prise en compte des bonifications et pénalités de temps. En cas d'égalité la meilleure classification de l'équipe concernée sera décisive.

En cas d'égalité de plusieurs équipes l'article 2.6.016 du règlement UCI sera appliqué.

### 5. Maillots

Le leader du classement général porte le MAILLOT JAUNE.

Le leader du classement général du meilleur grimpeur porte le MAILLOT A POIS.

Lors de chaque étape il y aura des classements de meilleurs grimpeurs.(valorisations)

Les côtes sont réparties en 3 catégories avec attribution de points comme suit:

- 1 ère catégorie 7, 5, 3, 2, 1 points
- 2 ème catégorie 5, 3, 2, 1 points
- 3 ème catégorie 3, 2, 1 points

En cas d'égalité de points, l'article 2.6.017 du règlement UCI sera appliqué.

Le leader du classement général du sprint porte le MAILLOT BLANC.

Lors de chaque étape il y aura déclassements de sprint intermédiaires.

Lors de chaque pointage, l'attribution des points pour le classement général du sprint se fera comme suit:

- 1ère place 3 points
- 2ème place 2 points
- 3ème place 1 point

En cas d'égalité de points, l'UCI-règlement 2.6.017 a s'appliquera.

Le leader du classement de la plus jeune année des moins de 18 ans -U18- porte le MAILLOT ORANGE.

Si un coureur est leader dans plusieurs classements, il doit porter le maillot le plus valorisé en respectant l'ordre de priorité défini comme suit: le MAILLOT JAUNE a priorité par rapport au MAILLOT A POIS, ensuite le MAILLOT BLANC et le MAILLOT ORANGE en dernier.

L'autre maillot est porté par le coureur classé à la place suivante dans le classement distinctif.

L'équipe leader du classement général par équipes porte le MAILLOT ROUGE.

MAILLOT BLEU porte sportif actif cycliste.

Tous les coureurs qui sont leaders dans un classement doivent porter le maillot en signe distinctif. En cas de non-respect de cette obligation, la prime/le prix sera supprimé.

## **C. ORGANISATION**

### **1. Véhicule d'accompagnement**

Les véhicules sans plaque officielle ne sont pas admis dans la colonne. Pour le positionnement des véhicules l'ordre de colonne fixé au début de la course, est valable et doit être respecté.

Les instructions de la direction, du jury et de la police sont à suivre sans aucune restriction.

### **2. Voitures de matériel**

Chaque équipe est accompagnée par une voiture de matériel. L'ordre des voitures de matériel est établi en fonction de la position du premier coureur de chaque équipe au classement général individuel. Chaque jour les numéros des voitures d'équipe seront fixés de nouveau.

Les numéros doivent être posés bien visiblement derrière la vitre avant et arrière.

L'organisation met en service trois voitures neutres d'assistance.

### **3. Règlement de circulation**

Toutes les voitures doivent rouler continuellement à droite de la route, les phares allumés. En cas de dépannage, c'est Radio Tour qui donne l'ordre aux voitures des directeurs sportifs d'aller en avant. Le conducteur doit arrêter derrière le coureur côté droit de la route et s'arrêter afin de le protéger.

En cas de formation de groupes de coureurs, les véhicules ne peuvent pas circuler entre les groupes seulement s'il y a une distance nette d'environ 1 minute entre ces groupes. Le jury donnera dans ce cas-là les instructions nécessaires.

La ligne d'arrivée ne peut qu'être franchie par les véhicules du jury et de l'organisation.

Les autres véhicules seront déviés avant et à temps dans une autre direction indiquée. Les conducteurs des véhicules d'accompagnement - normalement ceux des directeurs sportifs, doivent dans tous les cas et en toutes circonstances aux instructions de la direction de course. La course est suivie par un médecin qui roule toujours derrière le dernier groupe du peloton. Si nécessaire il sera demandé par Radio Tour pour dépasser le peloton et aller en avant.

La voiture du médecin a priorité absolue.

De plus une ambulance accompagne la colonne.

#### **4. Service médical**

Les soins médicaux seront mis à la disposition des équipes deux (2) heures avant le départ et une (1) heure après l'arrivée.

Le lieu du contrôle médical se trouve dans la zone d'arrivée et est indiqué par l'organisation. Une liste avec l'adresses des hôpitaux est déposée à la Haus der Jugend.

#### **D. Pénalités**

Les infractions au règlement seront sanctionnées selon le catalogue des sanctions et les barèmes appliqués selon le règlement UCI en vigueur pour les courses du calendrier international.

#### **E. Organisation**

##### **Internationale 3-Etappen-Rundfahrt e.V.,**

Am Hang 67

D-61118 Bad Vilbel

Tel.: +49 (0) 6101 88818

Mobil: +49 (0) 173-3075518

Fax: +49 (0) 6101 556331

Email: [Bernd.Schwarz@int3etappen.de](mailto:Bernd.Schwarz@int3etappen.de)

<http://www.int3etappen.de/>

#### **F. Jury**

Page Jury

**Le texte allemand fait foi.**